

Cadre réservé à l'Administration	
Dossier n°
Date réception

FORMULAIRE DE DEMANDE DE SUBVENTION

RENFORCER LA RESILIENCE DES TERRITOIRES VIS-A-VIS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

(articles L 1111-10 et L 3232-1 du CGCT)

1 - IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

MAITRE D'OUVRAGE (MO)	MAITRE D'ŒUVRE (chargé de l'élaboration du projet, le cas échéant)
- Nature : <input type="checkbox"/> Commune <input type="checkbox"/> Groupement de communes (dont syndicats)	- Nom :
- Nom :	- Adresse :
- Adresse :
.....	- Contacts :
- EPCI d'appartenance : Tél :
.....	. E-mail :
- N°SIREN / SIRET : Personne en charge du dossier :
- Contacts :	NOM et prénom :
. Tél :	Qualité :
. E-mail :	Tél. (ligne directe) :
. Personne en charge du dossier :	
NOM et Prénom :	
Qualité :	
Tél. (ligne directe) :	

2 - OBJET DE LA DEMANDE DE SUBVENTION

- Nature de l'opération :
 - Acquisition et installation de récupérateur(s) d'eau de pluie issue de bâtiment(s) public(s)
 - Projet de diversification de la ressource en eau (réutilisation de captages abandonnés, d'anciens réservoirs, etc.) et partage de l'eau entre les différentes catégories d'utilisateurs
 - Réutilisation d'ancien captage Réutilisation d'un ancien réservoir Remise en eau de lavoir/fontaine
- Intitulé du projet :
.....
.....
- Lieu de réalisation du projet (commune, voie, n°) :
- Coût total HT du projet estimé : €
- La réalisation du projet est-elle prévue en plusieurs tranches fonctionnelles ? : OUI NON
- Si oui : - Nombre de tranches : - N°: et coût HT de la présente tranche : €
- Planning de réalisation : Date prévisionnelle de début/...../..... De fin :/...../.....

3 - DONNEES SPECIFIQUES A L'OPERATION

RAPPEL : CRITERES DE RECEVABILITE DES DOSSIERS :

- Dans le cadre de l'installation de récupérateurs d'eau de pluie issue de toitures de bâtiments publics :
 - Dispositifs d'un volume minimal de 10 m³,
 - Evaluation des volumes d'eau potable substitués (lavage de sol, arrosage, réutilisation, etc.),
 - Mise en place d'un comptage,
 - Réflexion sur les possibilités d'infiltration des eaux de trop-plein de cuves.
- Dans le cadre des démarches de concertation de territoire :
 - Participation du porteur de projet (moyens humains, co-financements, etc.),
 - Evaluation de l'impact des actions projetées sur les ressources en eau potable et les milieux aquatiques et humides du territoire (avis de partenaires associés)
 - Association à la réflexion de l'ensemble des usagers (domestiques et économiques).

1. Le projet est-il situé sur un secteur concerné par :

- un Schéma d'Aménagement et de Gestion des eau (SAGE) : OUI NON
- un Plan de Gestion de la Ressource en Eau (PGRE) : OUI NON

2. Volume annuel de l'économie d'eau potable projetée : m³

3. Données indicatives sur l'environnement du projet :

Rendement des réseaux d'eau potable de l'Unité de Gestion de l'Eau (UGE) concernée de l'année précédente : %

Des travaux de réhabilitation des réseaux d'eau ont-ils été réalisés ces 5 dernières années : OUI NON

Le trop-plein des eaux récupérées (pluie, source) sera-t-il infiltré dans le sol : OUI NON

Si NON, quelle est la nature des réseaux récepteurs des eaux : SEPARATIF UNITAIRE

4 – PIECES A FOURNIR

▪ Pièces communes à tout type d'opération :

- La délibération de la collectivité (modèle disponible sur demande au besoin) adoptant l'opération, sollicitant une aide financière du Département, mentionnant les autres participations financières (Agence de l'eau, Etat, etc.) et acceptant de prendre en charge le financement de la part résiduelle,
- Si compétent en AEP :
 - ✓ le récépissé attestant du dépôt des données et du remplissage des indicateurs dans SISPEA (système d'information des services publics d'eau et d'assainissement) pour l'année N-1 et mentionnant les indicateurs D102.0 (prix TTC du service), P103.2B (ICGP), P104.3 (rendement moyen des réseaux) et P107.2 (taux moyen de renouvellement),
 - ✓ le dernier rapport d'activité sur le prix et la qualité du service (RPQS) pour l'AEP,
 - ✓ une copie des délibérations fixant le prix de l'eau potable précisant la part fixe et la part proportionnelle au volume consommé,
- Une copie de la dernière facture d'eau anonymisée d'un particulier,
- Une note de présentation de l'opération précisant le contexte, le fait générateur et le descriptif.
- Un devis détaillé ou le détail estimatif du maître d'œuvre, ou le résultat de la consultation des entreprises, (**le dossier ne pourra être considéré comme complet qu'après transmission des marchés signés - AE et DQE - des entreprises retenues pour les travaux et prestations prévus dans le cadre du projet**),

▪ **Pièce complémentaire à fournir dans le cas de l'acquisition et l'installation de récupérateur(s) d'eau de pluie :**

- Note justifiant des possibilités ou non d'infiltrer les eaux de trop-plein.

▪ **Pièce complémentaire à fournir dans le cas d'un projet de diversification de la ressource en eau et son partage entre les différentes catégories d'utilisateurs :**

- Avis des partenaires techniques quant à l'absence d'impact du projet sur d'autres ressources et sur les milieux naturels ainsi que sur sa faisabilité technique et réglementaire :
 - Hydrogéologue agréé
 - Service(s) de l'Etat compétents selon la nature du projet (DDT, ARS, DRAC, le cas échéant)
 - Structure(s) gestionnaire(s) du bassin versant concerné (Syndicat Mixte, EPAGE ou EPTB)
 - Chambre interdépartementale d'agriculture du Doubs et du Territoire-de-Belfort
- Note validant l'engagement d'utilisation de l'eau par les agriculteurs et précisant leur participation financière et/ou l'existence de dispositifs de récupération d'eau à l'échelle de leurs exploitations.

Pour être considéré comme **COMPLET**, en plus du présent formulaire dûment rempli et signé, votre dossier de demande de subvention devra obligatoirement comporter, **au moment de son dépôt** auprès du Département, les pièces mentionnées ci- dessus.

Tout dossier incomplet ne sera examiné qu'après transmission des pièces manquantes.

DANS TOUS LES CAS, LES DOSSIERS DEVRONT ETRE DECLARES COMPLETS A LA DATE DE CLOTURE DU PREMIER APPEL A PROJETS, SOIT AU PLUS TARD

LE VENDREDI 8 SEPTEMBRE 2023.

5 – COUT ET PLAN DE FINANCEMENT DE L'OPERATION

▪ Détail des coûts :

DEPENSES	MONTANT (EN € HT)
Montant des travaux :€
Frais de maîtrise d'ouvrage :€
- études préalables€
- enquête publique (le cas échéant)€
- divers :€
Frais de maîtrise d'œuvre et/ou d'assistance à maîtrise d'ouvrage€
TOTAL€

▪ Plan de financement prévisionnel :

FINANCEMENT	%	MONTANT (EN € HT)
Subventions :		
- Département %€
- Agence de l'Eau %€
- Autre (Etat, Europe, etc.) : %€
Autres ressources :		
- Taxes d'urbanisme..... %€
- Fonds de concours..... %€
- %€
Autofinancement : %€
TOTAL :	100 %€

Vous trouverez toutes les informations utiles pour l'élaboration de votre dossier de demande de subvention sur le site www.doubs-eau.fr, à la rubrique « Actions du Doubs », « Accompagnement des porteurs de projets » :

<https://doubs-eau.fr/actions-departement-du-doubs/#doubs-accompagnement>

Vous pouvez contacter ou rencontrer les services instructeurs de votre dossier à l'adresse suivante :

Département du Doubs - Direction du développement et de l'équilibre des territoires –
Service environnement et espace rural – 1 Chemin de ronde du Fort Griffon, 25000 Besançon,

Service.environnement@doubs.fr

Tél. 03.81.25.81.37

6 – ENGAGEMENTS DU MAITRE D'OUVRAGE

Je soussigné(e) :

M./Mme :

agissant en qualité de :

dûment mandaté par :

- sollicite, pour la réalisation du projet mentionné ci-dessus, l'attribution d'une aide financière de la part du Département du Doubs, conformément au plan de financement prévisionnel figurant ci-dessus,
- certifie :
 - disposer de la compétence juridique pour porter la maîtrise d'ouvrage du projet,
 - **avoir pris contact avec le Service Environnement et Espace Rural du Département dès l'émergence du projet** afin de faire un point global sur son éligibilité à un soutien départemental, sur le financement envisagé, sur le planning prévisionnel et sur les modalités de constitution du présent dossier,
 - **que le projet n'a pas fait pas l'objet d'un commencement d'exécution**, celui-ci étant subordonné à la délivrance d'une autorisation de démarrage délivrée par le Département,
 - l'exactitude de tous les renseignements figurant dans le présent dossier,
- m'engage :
 - à mener à son terme la réalisation du projet dans un délai de 2 ans à compter de la date de notification de la subvention qui aura été individualisée par le Département (ou à compter de la date de l'autorisation de commencement anticipée des travaux qui aura été accordée par le Département),
 - à informer régulièrement le Département quant au déroulement du projet,
 - à informer le Département, dans les plus brefs délais, des éventuelles difficultés qui seraient rencontrées lors de la réalisation opérationnelle du projet et de toute modification de son plan de financement,
 - à transmettre au Département les justificatifs demandés pour le versement de la subvention (acomptes et solde) et qui permettront de vérifier la conformité des dépenses justifiées avec l'objet de la présente demande,
 - à mentionner le concours financier du Département sur le chantier, ainsi que sur tout document de communication ou à l'occasion de toute manifestation relative à la présente opération.

Fait à :

le :/...../ 20.....

Cachet et signature :

Dossier de demande de subvention à adresser :

- en 1 exemplaire papier à l'adresse suivante :

Madame la Présidente
du Département du Doubs
Hôtel du Département
7 Avenue de la Gare d'Eau
25031 BESANCON Cedex

et

- de manière dématérialisée par mail

au développeur du service Environnement et Espace
Rural du Département qui accompagne votre
collectivité.